



COMMISSARIAT ET AUDIT

Expertise comptable - Conseil - Audit

COMITE REGIONAL D'EQUITATION

DES HAUTS DE FRANCE

Association

Siège social : 367, rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2025

**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
DES HAUTS DE FRANCE**

Association
Siège social : 367, rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

SOMMAIRE

- RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 à 3
- COMPTES ANNUELS AU 31/08/2025	4 à 32

COMITE REGIONAL D'EQUITATION DES HAUTS DE FRANCE

Association
Siège social : 367, rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2025

A l'Assemblée Générale de l'association COMITE REGIONAL D'EQUITATION DES HAUTS DE FRANCE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE REGIONAL D'EQUITATION DES HAUTS DE FRANCE, relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur la conformité des produits comptabilisés, leur rattachement à l'exercice et leur recouvrement.

Les appréciations ainsi portées, s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport financier et les autres documents communiqués aux membres de l'association ne nous ayant pas été communiqué nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ces documents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes

ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations le concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA FERTE BERNARD, le 21/11/2025

SAS COMMISSARIAT ET AUDIT
Commissaire aux Comptes

Aïcha BENOUMESSAD



**COMITE REGIONAL D'EQUITATION
DES HAUTS DE FRANCE**

Association
Siège social : 367, rue Jules Guesde
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

COMPTE S ANNUELS

Exercice clos au 31/08/2025

BILAN - ACTIF

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ACTIF	Exercice du	01/09/24 au 31/08/25 Valeur nette	01/09/23 au 31/08/24 Valeur nette	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires					
Autres					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techn., matériel et outil. ind.		35 317,61	19 655,15	15 662,46	79,69
Autres		2 235,03	2 478,63	-243,60	-9,83
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés		11 413,00	11 074,00	339,00	3,06
Prêts					
Autres					
TOTAL (I)		48 965,64	33 207,78	15 757,86	47,45
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours		40 784,06	67 477,58	-26 693,52	-39,56
Créances					
Créances clients, usagers et comptes ratt.			910,00	-910,00	-100,00
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		157 789,34	107 939,86	49 849,48	46,18
Valeurs mobilières de placement		220 000,00	335 000,00	-115 000,00	-34,33
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		206 438,87	236 477,01	-30 038,14	-12,70
Charges constatées d'avance		13 249,82	16 338,90	-3 089,08	-18,91
TOTAL (II)		638 262,09	764 143,35	-125 881,26	-16,47
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		687 227,73	797 351,13	-110 123,40	-13,81



BILAN - PASSIF

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PASSIF	Exercice du 01/09/24 au 31/08/25	Exercice du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1 en valeur en %	
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	159 678,38	159 678,38		
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	123 207,68	123 207,68		
Autres				
Report à nouveau	423 787,68	191 782,69	232 004,99	120,97
Excédent ou déficit de l'exercice	-93 292,07	232 004,99	-325 297,06	-140,21
<i>Situation nette (sous total)</i>	613 381,67	706 673,74	-93 292,07	-13,20
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	613 381,67	706 673,74	-93 292,07	-13,20
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés		9 953,40	-9 953,40	-100,00
TOTAL (II)		9 953,40	-9 953,40	-100,0
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 074,76	17 848,05	-773,29	-4,33
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	23 082,91	17 146,93	5 935,98	34,62
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	16 479,11	16 653,60	-174,49	-1,05
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	17 209,28	29 075,41	-11 866,13	-40,81
TOTAL (IV)	73 846,06	80 723,99	-6 877,93	-8,52
Ecart de conversion passif	(V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	687 227,73	797 351,13	-110 123,40	-13,81



COMPTE DE RÉSULTAT

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	461 545,00	467 054,00	-5 509,00	-1,18
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>Dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de service	252 602,64	330 321,28	-77 718,64	-23,53
<i>Dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	67 782,59	72 103,32	-4 320,73	-5,99
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	1 722,04	5 408,00	-3 685,96	-68,16
Utilisations des fonds dédiés	9 953,40		9 953,40	
Autres produits	65,26	1,07	64,19	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	793 670,93	874 887,67	-81 216,74	-9,28
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises et autres achats	11 936,66	15 146,28	-3 209,62	-21,19
Variation de stock	26 693,52	12 701,66	13 991,86	110,16
Autres achats et charges externes	525 194,52	531 805,48	-6 610,96	-1,24
Aides financières	47 871,20	27 360,65	20 510,55	74,96
Impôts, taxes et versements assimilés	3 544,00	4 266,00	-722,00	-16,92
Salaires et traitements	156 886,17	166 610,91	-9 724,74	-5,84
Charges sociales	40 735,92	52 573,06	-11 837,14	-22,52
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 174,68	21 106,42	-5 931,74	-28,10
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	35 668,14	4 799,40	-4 799,40	-100,00
		35 614,71	53,43	0,15
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	863 704,81	871 984,57	-8 279,76	-0,95
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-70 033,88	2 903,10	-72 936,98	
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	339,03	330,37	8,66	2,62
Autres intérêts et produits assimilés	13 789,64	3 965,40	9 824,24	247,75
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	14 128,67	4 295,77	9 832,90	228,90
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	14 128,67	4 295,77	9 832,90	228,90
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-55 905,21	7 198,87	-63 104,08	-876,58



COMPTE DE RÉSULTAT

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	Du 01/09/24 au 31/08/25	Du 01/09/23 au 31/08/24	Variation N / N-1	
			en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	940,00	750,00	190,00	25,33
Sur opérations en capital		250 870,00	-250 870,00	-100,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	940,00	251 620,00	-250 680,00	-99,63
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	825,00	5 412,99	-4 587,99	-84,76
Sur opérations en capital	34 491,86	20 819,89	13 671,97	65,67
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	35 316,86	26 232,88	9 083,98	34,63
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-34 376,86	225 387,12	-259 763,98	-115,25
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 010,00	581,00	2 429,00	418,07
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	808 739,60	1 130 803,44	-322 063,84	-28,48
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	902 031,67	898 798,45	3 233,22	0,36
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-93 292,07	232 004,99	-325 297,06	-140,21



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

- Le CRE a pour objet, dans sa circonscription de :
- Promouvoir et développer les activités et les disciplines équestres reconnues par la FFE.
 - Représenter tous les licenciés de la Fédération de sa région.
 - Représenter tous les membres affiliés, agréés et adhérents de la Fédération de sa région.
 - Participer, pour tout ce qui concerne le cheval et l'équitation, aux actions des pouvoirs publics ou de tout organisme constitué en vue du développement de la filière équine.
 - Assurer en son sein la liberté d'opinion et le respect des droits de la défense, s'interdire toute discrimination, veiller au respect de la Charte d'éthique et de déontologie du sport établie par le Comité national olympique et sportif français.
 - Intégrer les notions de développement durable et de protection de l'environnement dans l'ensemble de ses activités.
 - Respecter et faire respecter à ses adhérents les règles d'encadrement, les règles de disciplines, les règles contre le dopage humain, les règles contre le dopage animal, les règles d'hygiène et les règles de sécurité.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

Les missions du CRE sont exercées dans le cadre de la délégation accordée par la Fédération Française d'Equitation. Elles concernent :

- La contribution à l'organisation des formations.
- L'organisation et la coordination des calendriers d'activité.
- L'organisation des formations de juge des compétitions.
- L'évaluation du niveau de maîtrise technique des pratiquants licenciés à la Fédération.
- La définition des éventuelles applications locales de tous les règlements concernant les activités équestres lorsque ceux-ci le prévoient.
- La contribution, autant que nécessaire, à l'organisation de toutes les épreuves sportives se déroulant sur son territoire.
- L'organisation d'assemblées, congrès, conférences, expositions, cours, stages et examens fédéraux.
- L'organisation d'actions de promotion des activités équestres : l'édition et la publication de tout document.
- Le développement des établissements, des installations, des matériels utilisés par les activités équestres y compris la compétition.
- La participation à tous les organismes par affiliation ou convention afin de promouvoir les activités équestres.
- L'organisation et la maîtrise des compétitions régionales dans le cadre des règles édictées par la FFE.
- La représentation, au plan régional, de la FFE.

Les moyens mis en oeuvre :

Le CRE est géré par un bureau de bénévoles et intervient sur différents périmètres d'activité : formations, tourisme, soutien aux clubs.

Pour répondre à ces missions, le CRE utilise les moyens suivants :

- Organisation de formations, notamment sur le volet théorique (mise à disposition de matériels pédagogiques, intervenants) et soutien aux centres équestres formant sur le volet pratique (tutorats).
- Projet EQWOS : balisage de la Route Européenne d'Artagnan dans la région.
- Handicap : mise à disposition de matériels adaptés aux personnes en situation de handicap (élèves personnes)
- Soutien aux clubs : aides versées aux clubs organisateurs de concours, dotations championnats dans les différentes disciplines équestres (cadeaux concours, chronomètres, etc.)

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La valorisation des contributions volontaires en nature n'a pas été effectuée sur l'exercice.

Les informations transmises ne permettent pas de donner une estimation fiable du bénévolat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ISACOMPA Connect - ANXBBY - Fiscal - 18/11/2025 - Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La comptabilité d'engagement est appliquée à partir de l'exercice clos au 31.08.2019.

Les comptes annuels au 31/08/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels et outillages	5 à 10 ans
- Matériels de bureau	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

	CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 425		
	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencs & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		96 865		27 719
		Inst. générales, agencs & aménagts divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	37 437		2 875
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	TOTAL	134 302		30 594
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		11 074		339
	Prêts et autres immobilisations financières	TOTAL	11 074		339
		TOTAL GENERAL	146 801		30 933
	CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL	1 425		
	Terrains				
	Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		13 534	111 049	
		Inst. gal. agen. amé. divers			
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier	8 868	31 444	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes	TOTAL	22 403	142 493	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés			11 413	
	Prêts & autres immob. financières	TOTAL			
		TOTAL GENERAL	23 828	153 906	



ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

	IMMobilisations AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 425		1 425	
	TOTAL	1 425		1 425	
Terrains					
	Sur sol propre				
Constructions	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		77 210	12 056	13 534	75 731
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén. Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	34 958	3 119	8 868	29 209
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	112 168	15 175	22 403	104 940
	TOTAL GENERAL	113 593	15 175	23 828	104 940

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	IMMobilisations AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES	
	Défuntiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissement						
Fonds commercial						
Autres immobs incorporelles						
	TOTAL					
Terrains						
	Sur sol propre					
Constr.	Sur sol autrui					
	Inst. agenc. et amén.					
Inst. techn. mat. et outillage						
3 Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div Matériel transport					
	Mat. bureau mobilier inf.					
A Immo.	Emballages réc. divers					
	TOTAL					
Frais d'acquisition de titres de participations						
	TOTAL GÉNÉRAL					
Total général non ventilé						

CADRE C

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Sur l'exercice 01/09/2020-31/08/2021, il a été comptabilisée /
- une provision pour un montant de 16 959€ correspondant aux DFA non reversées au département de l'Aisne
pour les saisons sportives 2017/2018 à 2019/2020.
- un fonds dédié de 5 154 € au titre de la saison sportive 2020/2021.

La DFA de la saison sportive 2020/2021 est devenue sans objet.



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	9 953			9 953
	TOTAL	9 953			9 953
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients				
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL				
	TOTAL GÉNÉRAL	9 953			9 953
Dont provisions pour pertes à terminaison					
	- d'exploitation				9 953
Dont dotations & reprises	- financières - exceptionnelles				
	Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée				



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

IMMobilisations Financières

Seules des parts sociales bancaires figurent à l'actif du bilan.



ÉTAT DES STOCKS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	67 477,58	40 784,06	67 477,58	40 784,06
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	67 477,58	40 784,06	67 477,58	40 784,06



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF				
IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers	148 137	148 137	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	9 652	9 652	
	Charges constatées d'avance	13 250	13 250	
	TOTAUX	171 039	171 039	
Renvois	(1) Montant des	- Crédences représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		
	(3)	Créances reçues par legs ou donations		



COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	13 250
Financières	
Exceptionnelles	
	TOTAL
	13 250

PRODUITS À RECEVOIR

Les produits à recevoir sont composés :

- des dotations fédérales annuelles correspondant à la période comptable pour un montant de 87 901 €.
- du solde du Fonds Eperon concernant le projet EQWOS - Route Européenne d'Artagnan - pour un montant de 12 936 €.
- de deux subventions de l'ANS (projet dvpt équitation) pour un montant de 23 000 €
- d'une subvention de l'aide unique apprentie 08/2025 pour 500 €
- d'une subvention ALCR de 24 300 € au titre de l'année 2025

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	148 637
Disponibilités	539
	TOTAL
	149 176



COMPOSITION DES FONDS PROPRES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	159 678,38		159 678,38				
Fonds propres sans droit de reprise							159 678,38
Fonds propres statutaires							
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Réserves pour projet de l'entité							123 207,68
Autres réserves	123 207,68		123 207,68				
Report à nouveau	191 782,69		191 782,69	232 004,99			423 787,68
Excédent ou déficit de l'exercice	232 004,99		232 004,99		325 297,06	-93 292,07	
TOTAUX	706 673,74		706 673,74	232 004,99	325 297,06		613 381,67



TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires	159 678,38				159 678,38
Réserves					
Réserves pour projet de l'entité	123 207,68				123 207,68
Report à nouveau	191 782,69		232 004,99		423 787,68
Excédent ou déficit de l'exercice	232 004,99			325 297,06	-93 292,07
TOTAUX	706 673,74		232 004,99	325 297,06	613 381,67



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Les subventions d'exploitation se composent :

- Du projet sportif fédéral 2024 & 2025 de l'Agence nationale du Sport et de la FFE
- Des aides à l'embauche 2023 & 2024 pour la salariée Alice Rommeillard de l'ANS
- Du Fonds Eperon relatif au projet "Route Européenne d'Artagnan"
- De l'aide au fonctionnement des structures touristiques (STOU) de la Région Hauts-de-France
- L'accompagnement des Ligues et Comités Régionaux (ALCR) de la Région Hauts-de-France pour l'année 2024

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements	Transferts		
CONSEIL DES CHEVAUX - SUBVENTION COMMERCIALISATION REA	4 799,00				-4 799,00		
TOTAL	4 799,00				-4 799,00		

PIACOMPA CONSERT - ANNUAL24 - Final - 01/11/2025

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

33

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice montant global	Reports	Utilisations			Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
			Montant global	Dont remboursements	Transferts		
FONDS DEDIE REVERSEMENT DFA CDE AISNE	5 154,00				-5 154,00		
FONDS DEDIE PART NON UTILISE SUBV CONS CHEV	4 799,40				-4 799,40		
TOTAL	9 953,40				-9 953,40		

PIACOMPA CONSERT - ANNUAL24 - Final - 01/11/2025

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expertise comptable

34



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

ISACDAPPA COINJECT - ANNEE2024 - E-mod - 18/11/2023

Mission de présentation des comptes annuels - Voir l'attestation du professionnel de l'expérimentation



ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	17 075	17 075		
Personnel & comptes rattachés	5 751	5 751		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	13 957	13 957		
Etat & Impôts sur les bénéfices	3 010	3 010		
autres Taxe sur la valeur ajoutée collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	365	365		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	15 629	15 629		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	17 209	17 209		
TOTAUX	72 996	72 996		

Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés



COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Il a été appliqué des PCA sur :

- les subventions Projet Sportif Fédéral 2025 au prorata de l'année civile ;
- la subvention ALCR 2025 au prorata de l'année civile ;
- la prise en charge par Cegelease du contrat de location BNP pour le photocopieur jusqu'à la fin de l'engagement au 30/09/2025 ;

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	17 209
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	17 209

CHARGES À PAYER

Nous constatons des charges à payer au titre :

- du solde de DFA 2024/2025 à reverser au CRTE ;

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 090
Dettes fiscales et sociales	7 486
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	15 629
TOTAL DES CHARGES À PAYER	31 206



ENGAGEMENTS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Compte tenu du faible effectif de l'association, le montant de l'indemnité de départ en retraite n'est pas significatif, celui-ci n'a pas été évalué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						



HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le commissaire aux comptes COMMISSARIAT ET AUDIT a été mandaté pour 6 années, avec le premier exercice clos au 31.08.20.

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 860	4 745
TOTAL	5 860	4 745



LES EFFECTIFS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

LES EFFECTIFS

	31/08/2025	31/08/2024
Personnel salarié :	5,00	5,15
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	5,00	5,15
Ouvriers		



PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

GH0165 - CRE HAUTS-DE-FRANCE

Du 01/09/2024 au 31/08/2025

Le poste charge exceptionnelle comprend une somme de 34 492 € correspondant à des fonds qui ont été détournés directement ou indirectement par l'ancien président de l'association.

Trois plaintes ont été déposées par le président intérimaire et le nouveau président du CRE nouvellement élu en 2025. Une information judiciaire a été ouverte. L'association CRE Haut de France a confié à un cabinet d'avocat la mission de représentation et d'assistance pour ce contentieux pénal.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
GRESPINET - IMPAYE FACT 02/2022 - DELAI PRESCRIT	50	
FFE ABANDON CREANCE - JUSTIF GED	600	
REPUBLIQUE FRANCAISE PV STATIONNEMENT PDT - F08/20	25	
HELLOASSO DON LUTTE CANCER - F11/40	150	
CE DE LA HULLOTTE 02/20 - F02/11 - CHQ2673842 NE		600
ECURIE COLME 04/21 - REJ COLME CHGMT PROPRI		245
GOHENE WEPPER CHQ NE - DELAI PRESCRIPT° DEPA		95
DETOURNEMENT FONDS	34 492	
TOTAL	35 317	940



TABLEAUX COMPLEMENTAIRES RELATIFS A L'ANNEXE DES COMPTES ANNUELS DU COMITE RÉGIONAL D'ÉQUITATION DES HAUTS-DE-FRANCE

EXERCICE COMPTABLE CLOS AU 31/08/2025

Tableau 1 : Ressource de l'organisme

Origine des fonds	Montant 24/25		Montant 23/24		Montant 22/23	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
I/ Ressources provenant des entreprises et administrations pour leurs salariés et des particuliers						
Entreprises et associations	568 112,99	72%	564 364,93	65%	602 164,65	58%
Etat		0%		0%		0%
Collectivités locales		0%		0%		0%
Etablissements publics		0%		0%		0%
Entreprises via FONGECIF		0%		0%		0%
Entreprises via OCAPIAT/VIVEA	0,00	0%	3 703,00	0%	8 379,00	1%
Particuliers		0%		0%		0%
Sous-total I	568 112,99	72%	568 067,93	65%	610 543,65	58%
II/ Ressources provenant des pouvoirs publics						
Instance européenne		0%		0%	69 284,35	7%
Etat	42 420,78	5%	47 669,29	5%	53 628,55	5%
Région	181 415,12	23%	259 150,45	30%	312 554,10	30%
Autres collectivités		0%		0%		0%
Territoriales		0%		0%		0%
Sous-total II	223 835,90	28%	306 819,74	35%	435 467,00	42%
III/ Autres						
Autres organismes de formation		0%		0%		0%
Autres ressources		0%		0%		0%
Sous-total III	0,00	0%	0,00	0%	0,00	0%
Total des ressources	791 948,89	100%	874 887,67	100%	1 046 010,65	100%

Les ressources correspondent aux produits d'exploitation de l'exercice comptable de l'organisme de formation, enregistrés en méthode de comptabilité d'engagement



Annexes relatives aux Organisme de Formation – mission de présentation des comptes annuels

Tableau 2 : Décomposition des actions de formation par finalité

Finalité des actions	Volumes financiers					
	24/25		23/24		22/23	
	En K€	En %	En K€	En %	En K€	En %
Diplômantes ⁽¹⁾	80 160,56 €	32%	177 422,85 €	71%	181 917,90 €	66%
Perfectionnement professionnel et qualifiant ⁽²⁾	73 425,75 €	29%	73 226,72 €	29%	92 354,06 €	34%
Insertion sociale	0,00 €	0%	0,00 €	0%	0,00 €	0%
Total	153 586,31 €	61%	250 649,57 €	100%	274 271,96 €	100%

(1) Diplômes nationaux et titres homologués : regroupe pour le CRE Hauts-de-France les formations BPJEPS

(2) Certificats de branche, certificats d'entreprise, attestations : regroupe pour le CRE Hauts-de-France les formations AAE et BFE

Annexes relatives aux Organisme de Formation – mission de présentation des comptes annuels

Tableau 3 : Convention des ressources publiques affectées

Convention	Montant initial maximum prévu	Suivi d'exécution				
		Solde au début d'exercice	Utilisation en cours	Solde en fin d'exercice pour 24/25	Sous-traitant	Heures maximum prévues
BPJEPS - action 150	146 412,00	-	80 160,56	-	16 200,00	Action terminée
AAE - action 151	83 664,00	-	58 076,75	-	9 600,00	Action terminée



Annexes relatives aux Organisme de Formation – mission de présentation des comptes annuels